

APPEL À PROPOSITIONS

Nouveaux commanditaires en Centre-Val de Loire
2 juillet — 15 octobre 2025

[Accès au formulaire](#)

DEVENEZ COMMANDITAIRE
D'UNE ŒUVRE D'ART

Vous êtes engagés sur votre territoire ?
Donnez forme à vos aspirations grâce
à la création artistique contemporaine.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes qui souhaitent apporter une réponse à un enjeu de territoire grâce à la commande d'une œuvre d'art.

Pourquoi ?

Pour valoriser des projets citoyens dont l'ambition est d'améliorer le cadre de vie local.

Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.

Comment ?

Grâce à l'action Nouveaux commanditaires qui offre un accompagnement complet, depuis la définition de la commande jusqu'à la réalisation de l'œuvre et son financement.

Durée ?

Le développement des projets retenus dans le cadre de cet appel débutera en 2026 pour aboutir sur l'inauguration des œuvres en 2028, dans le cadre de Bourges, Capitale européenne de la Culture.

Qui porte cet Appel à propositions ?

- la Société des Nouveaux commanditaires lasocietedesnouveauxcommanditaires.org

L'action Nouveaux commanditaires permet à des citoyennes et citoyens confrontés à des enjeux de société ou de territoire, d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande. La Société des Nouveaux commanditaires, porte-parole de l'action, fédère et coordonne le réseau des médiatrices et médiateurs culturels qui portent l'action sur le terrain.

- Bourges 2028, Capitale européenne de la Culture bourges2028.org

Bourges 2028, Capitale européenne de la Culture, porte une vision audacieuse et ambitieuse : transformer les territoires par les arts et la culture. À hauteur de femmes et d'hommes, ce projet participatif s'ancre dans des valeurs essentielles : inclusion, accessibilité, transition écologique, partage et création. Il invente, avec et pour toutes et tous, des solutions durables, inspirantes et répliquables.

- Fondation Daniel et Nina Carasso fondationcarasso.org

La Fondation Daniel et Nina Carasso agit dans deux grands domaines : l'Alimentation durable et l'Art citoyen. Elle œuvre en faveur de transformations profondes, à la hauteur des bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels actuels. Abrisée par la Fondation de France, elle est une fondation familiale, indépendante de toute entreprise commerciale.

Les objectifs de l'Appel à propositions

Adressé aux citoyennes et citoyens - habitants des villes, de périphéries et des campagnes, quels que soient leurs âges, origines ou professions, cet Appel à propositions vise à produire des œuvres d'art à partir des préoccupations et aspirations de la société civile, et à accompagner les personnes qui souhaitent devenir commanditaires.

L'intention est de réunir les connaissances des citoyens, l'écoute des médiateurs et la créativité des artistes pour développer des projets innovants et inclusifs qui participent activement à la vie du territoire.

Qu'est-ce que l'action Nouveaux commanditaires ?

L'action Nouveaux commanditaires permet à toute personne de proposer une commande d'œuvre à une ou un artiste (ou à un collectif d'artistes) pour répondre à un besoin, un contexte, un enjeu, un désir collectif.

Depuis plus de 30 ans, cette démarche singulière a permis la création de plus de 500 œuvres d'art issues de la rencontre entre des citoyennes et citoyens, des médiatrices ou médiateurs, et des artistes. Elle repose sur une idée simple mais forte : chacune, chacun peut prendre part à la création contemporaine, depuis là où elle ou il se tient, dans l'affirmation que faire art, c'est faire société. Chaque commande devient ainsi une aventure humaine et artistique, ouverte sur le monde, sur le territoire, et sur ce qu'il est possible d'imaginer ensemble.

Qui sont les commanditaires ?

Les commanditaires sont des personnes réunies par un questionnement ou un désir commun qu'il leur semble essentiel de partager. Ces personnes forment un groupe qui initie une commande artistique, en définit les enjeux et accompagne sa réalisation avec l'aide d'une médiatrice ou d'un médiateur et d'une ou un artiste. Leur engagement donne sens et ancrage à la commande, en lien étroit avec leur territoire.

Qui sont les médiatrices et les médiateurs ?

Les médiatrices et médiateurs sont des acteurs culturels formés à un travail de terrain, à l'écoute des préoccupations des citoyens. Elles et ils accompagnent les commanditaires à chaque étape de la commande, de la formulation des premières envies jusqu'à la réalisation de l'œuvre. Dotés d'une connaissance fine des artistes d'aujourd'hui et des étapes de production d'une œuvre, leur rôle est de faire dialoguer les attentes, de proposer le choix d'une ou un artiste, et de coordonner les échanges entre toutes les parties prenantes pour permettre au projet de se concrétiser dans les meilleures conditions.

Qui sont les artistes ?

L'artiste est invité à concevoir une œuvre à partir des attentes exprimées par les commanditaires, dans un dialogue étroit avec le groupe. Sélectionné en fonction du contexte et des enjeux de la commande, l'artiste commence par réaliser une étude artistique avant d'engager la phase de réalisation de l'œuvre. Celle-ci peut prendre des formes très diverses, permanentes ou éphémères, selon les situations. Toutes les disciplines peuvent être concernées : peinture, sculpture, photographie, vidéo, performances, design, architecture, théâtre, cinéma, littérature, danse, musique, bande dessinée...

FAIRE ART,
C'EST FAIRE SOCIÉTÉ

Les étapes d'une commande artistique citoyenne – un processus de médiation en continu

1. Rédaction du cahier des charges de la commande à partir de l'enjeu défini par le groupe de commanditaires.
2. Choix de la discipline artistique et de l'artiste sur des propositions de la médiatrice ou du médiateur.
3. Rencontre et échanges entre l'artiste et le groupe de commanditaires puis réalisation d'une esquisse et d'une étude par l'artiste.
4. Validation de l'étude artistique par les commanditaires et préparation de la phase de production de l'œuvre d'art.
5. Réalisation de l'œuvre suivie de son inauguration.
6. Organisation de la vie de l'œuvre dans le temps.



Comment candidater à cet Appel à propositions Nouveaux commanditaires ?

L'appel est ouvert sur la plateforme Optimy à l'adresse : <https://nouveaux-commanditaires.optimytool.com/fr/>

**du mercredi 2 juillet 2025 à 9h
jusqu'au mercredi 15 octobre 2025 à 23h59.**

Les candidats y trouveront un formulaire à renseigner en ligne, ainsi que des informations sur les pièces à joindre.

Tous les membres du groupe de commanditaires candidat peuvent avoir accès à la plateforme afin d'y travailler collectivement. Il est important de ne pas soumettre la candidature avant qu'elle ne soit entièrement complétée et validée par tous les membres du groupe.

Une session d'information sera organisée par visioconférence le 10 juillet 2025 à 12h – [Lien vers le formulaire d'inscription](#)

Une autre séance d'information aura lieu courant septembre – plus d'informations à venir.

Modalités de sélection

Après la date limite du 15 octobre, un comité effectuera une présélection d'une vingtaine de propositions qui feront l'objet d'une étude approfondie par une instructrice ou un instructeur. Elle ou il prendra l'initiative de rencontrer les groupes afin de bien comprendre leur proposition et son contexte.

Un jury se réunira le 1^{er} décembre 2025 pour sélectionner 6 à 10 propositions de commandes qui seront accompagnées pour aboutir sur des créations artistiques.

Les groupes dont les propositions ne seront pas sélectionnées recevront un courrier électronique expliquant les raisons du rejet par le comité de sélection.

Critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- La faculté du groupe à identifier un enjeu spécifique sur le territoire concerné.
- Les motivations du groupe pour engager une commande artistique en lien avec l'enjeu identifié.
- La volonté du groupe de préserver une dynamique collective dans un temps long.
- La qualité et la clarté de la présentation de la candidature.
- Une attention particulière sera accordée à la diversité sociale, générationnelle et culturelle des groupes de commanditaires.

Les propositions non éligibles sont :

- Les propositions ayant un but lucratif.
- Les propositions institutionnelles (établissements publics, collectivités, structures culturelles...) non issues d'initiatives citoyennes.
- Les propositions situées en dehors de la région Centre-Val de Loire.
- Les projets artistiques déjà définis qui sont à la recherche d'un financement.

Les porteurs de propositions lauréats s'engagent à :

- Participer à un séminaire d'accueil en début d'année 2026 à Bourges (la date sera précisée en octobre 2025).
- Coopérer étroitement, et ceci sur toute la durée du projet, avec la médiatrice ou le médiateur qui sera nommé pour l'accompagnement de leur commande.
- Participer à la communication du projet ainsi qu'à une démarche d'évaluation.
- Concourir à construire des partenariats avec des structures en capacité de gérer et faire vivre l'œuvre réalisée sur le long terme (propriété, conservation, animation...).
- Accepter qu'une approche éco-responsable veillant au choix des matériaux, aux modes de transport et à la gestion durable soit appliquée pour la conception et la réalisation de l'œuvre.

Financement

Le financement des commandes issues de l'Appel à propositions est assuré conjointement par la Société des Nouveaux commanditaires, soutenue par la Fondation Daniel et Nina Carasso, et Bourges 2028, Capitale européenne de la Culture.

Ce financement couvrira :

- Les honoraires de l'artiste pour la phase d'étude du projet ainsi que des honoraires de cession de droits pour l'œuvre réalisée et livrée;
- Le coût de production de l'œuvre;
- Les frais de communication.

Les montants accordés aux commandes seront gérés par la médiatrice ou le médiateur agréé, selon les termes d'un conventionnement avec la Société des Nouveaux commanditaires. Elle ou il gèrera pour le groupe de commanditaires les aspects organisationnels, contractuels et administratifs, ainsi que la production de l'œuvre commandée. La médiatrice ou le médiateur tiendra une comptabilité transparente.

Contact

Pour toute question précise, adressez un mail à l'adresse aap@la-snc.org

Calendrier 2025

- Mercredi 2 juillet, 9h
Ouverture de l'Appel à propositions
- Jeudi 10 juillet, 12h-13h
Session d'information en visioconférence – [Lien vers le formulaire d'inscription](#)
- Mi-septembre
Seconde session d'information – plus d'informations à venir.
- Mercredi 15 octobre à 23h59
Date limite du dépôt des candidatures
- Du 20 au 24 octobre
Présélection d'environ 20 propositions.
Les groupes seront informés des résultats fin octobre 2025.
- Du 27 octobre au 24 novembre
Période d'instruction des propositions présélectionnées
- Lundi 1^{er} décembre
Jury
- Du 8 au 12 décembre
Communication des résultats
- Fin décembre
Les groupes dont les propositions sont retenues recevront une lettre de confirmation par la présidente de la Société des Nouveaux commanditaires, avec le contact de la médiatrice ou du médiateur désigné pour les accompagner.

2026

- 1^{er} trimestre
Organisation du séminaire d'accueil et démarrage des projets de commandes.

UN PROJET,
À CONSTRUIRE ENSEMBLE



la Société des Nouveaux
commanditaires

